



La production forestière

La surface forestière française a progressé de plus de 35 % depuis la fin de la guerre. La gestion y est conduite dans un souci de durabilité à long terme de la ressource en bois. Les déséquilibres en nature entre la demande et l'offre de produits forestiers induisent cependant des évolutions dans la struc-

ture, la composition et le traitement de la forêt. Si l'impact de ces pratiques reste encore difficile à mesurer, leur influence sur les milieux ou sur les autres usages et agréments forestiers est indiscutable. À long terme, cela pourrait remettre en cause la diversité biologique et la qualité des paysages forestiers.

1 LA RESSOURCE FORESTIÈRE

La France est dotée d'une ressource en bois importante, gérée dans un souci de durabilité.

Une superficie boisée en croissance régulière

En 1991, les formations boisées couvrent 15,2 millions d'hectares, c'est-à-dire 28 % du territoire national. Elles contribuent pour plus du quart à la surface forestière communautaire. À l'échelle du pays, les taux de boisement présentent une forte amplitude de variation. L'ouest et le nord de la France sont relativement peu pourvus (le taux de boisement de la Manche est de 4 %) ; l'est, le sud et, d'une manière générale l'ensemble des massifs montagneux présentent des taux de boisement plus élevés. Le département des Landes est le plus boisé, avec un taux de 60 %.

Voir carte 11, *Le taux de boisement*, p. 380.

Les surfaces boisées croissent sans discontinuer depuis la fin de la guerre. En 1945 la

forêt française couvrait 10,9 millions d'hectares. Sur les dix dernières années, l'accroissement est de l'ordre de 100 000 hectares (*enquête Teruti*) et il est même probablement sous-évalué. Un examen attentif laisse apparaître toutefois certains aspects préoccupants comme le recul des formations boisées interstitielles (arbres épars, bosquets, haies boisées), dont le rôle productif, jadis important, a fortement régressé.

La situation nationale est relativement contrastée. Dans les périphéries urbaines ou dans les zones d'agriculture intensive, les espaces boisés ont tendance à reculer. À l'inverse, ces derniers progressent dans les zones en déprise. Dans tous les cas on aboutit à une certaine banalisation du paysage.

Une gestion durable de la ressource

Le stock de bois présent dans les peuplements, qui s'apprécie par le volume sur pied, s'élève à près de 1,8 milliard de m³. Il est constitué pour près des deux-tiers par des feuillus (au sein desquels le chêne tient la première place) et pour un

peu plus d'un tiers par des résineux (le couple sapin-épicéa venant en tête).

Voir carte 8, *Essence prédominante par région forestière*, p. 362.

Pour l'ensemble du territoire national, la production biologique est largement supérieure aux prélèvements. Qu'il s'agisse de feuillus ou de résineux, et quelle que soit la région concernée, l'équilibre est respecté. Dans de nombreux cas la récolte pourrait être nettement plus importante sans nuire à la régénération de la forêt ; cela ne veut pas dire pour autant qu'une pression supérieure soit sans incidence sur d'autres usages, notamment le respect de la biodiversité ou de la qualité du paysage.

L'examen des répartitions par classes d'âge des surfaces boisées laisse apparaître des déséquilibres qui peuvent être importants dans certaines régions françaises. Si la prédominance des classes d'âge jeunes pour les résineux à croissance rapide est normale, en revanche le déséquilibre des feuillus au détriment de ces mêmes classes d'âge jeunes est inquiétant. On peut y voir les séquelles d'une politique qui a été par le passé trop favorable aux résineux.

Les altérations exogènes

En France, maladies, chablis et incendies atteignent et altèrent chaque année plusieurs dizaines de milliers d'hectares (*cf. chapitre « Les risques naturels et technologiques »*).

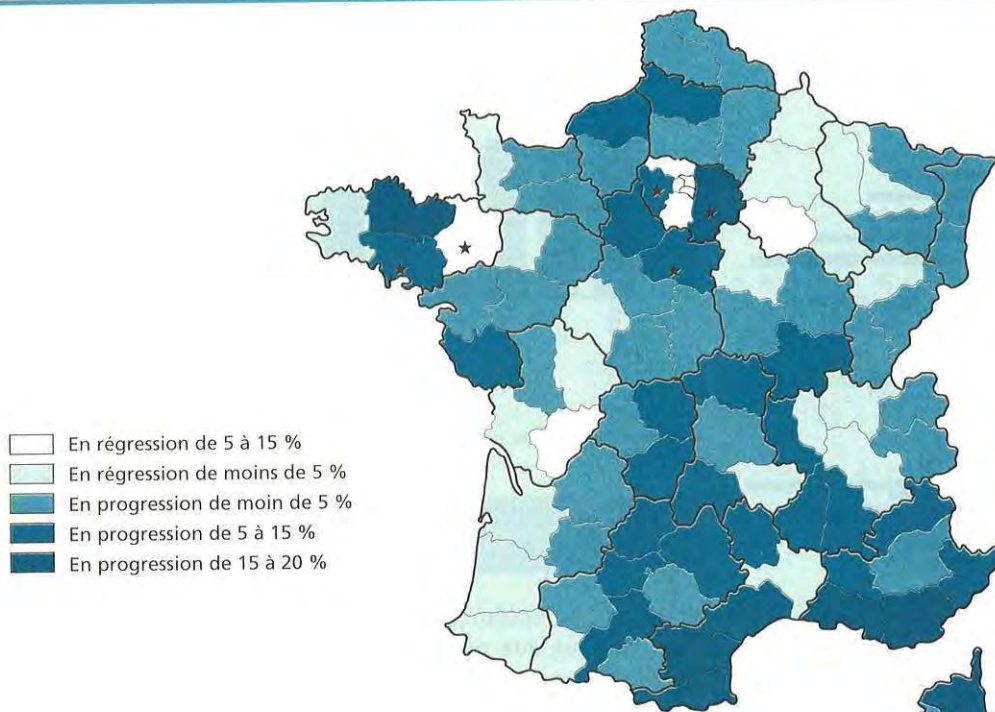
Évolution des sols boisés en France ⁽¹⁾

	1982	1990	1991
Bois et forêt	13 801	13 986	14 002
Surfaces boisées hors forêt	1 047	930	922
dont bosquets	610	590	591
dont arbres épars	437	340	331
Peupleraies	269	280	282
Total	15 116	15 196	15 206

(1) En milliers d'hectares.

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES), *enquête Teruti*.

La production forestière

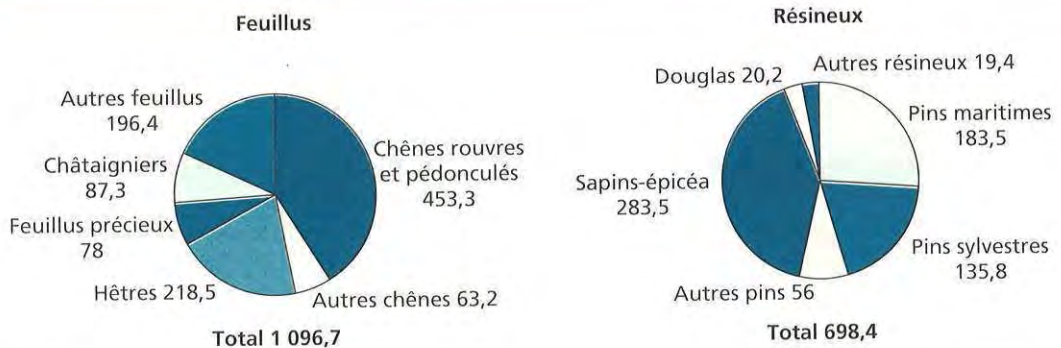


* Pour ces départements, l'évolution est tirée des données Teruti de 1980 et 1990.

Cette carte présente l'évolution des surfaces boisées par département entre deux cycles d'inventaire. Bien que pour chaque département les dates de réalisation des deux derniers passages soient différentes, le délai écoulé entre chacun d'eux est toujours d'une dizaine d'années. Les comparaisons restent significatives.

Source : Inventaire forestier national.

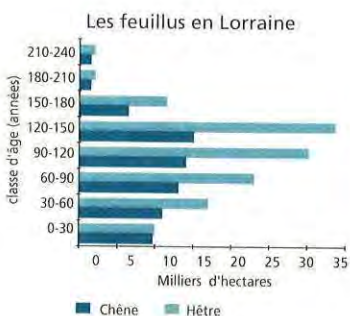
Évolution des surfaces boisées entre les deux derniers cycles d'inventaire de l'Inventaire forestier national



(1) En millions de m³.

Source : Inventaire forestier national.

Volume de bois sur pied en France⁽¹⁾

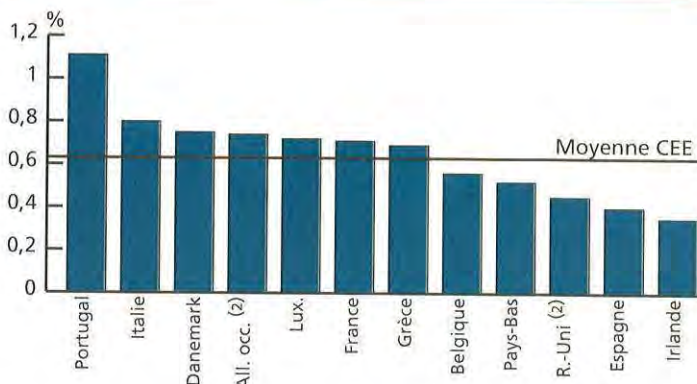


Source : Inventaire forestier national.

Répartition par classe d'âge des essences en Lorraine

Depuis 1989, la surveillance sanitaire permanente de la forêt française métropolitaine est assurée par le département de la santé des forêts du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

L'évolution annuelle de l'état du feuillage d'environ 42 000 arbres est observée grâce à deux réseaux de sur-



(1) Rapport entre la récolte et la croissance annuelle, en 1990.

(2) En 1989.

Source : Données OCDE sur l'environnement, 1993.

Intensité d'exploitation forestière dans les pays de l'Union européenne⁽¹⁾

veillance complémentaires, l'un commun aux pays européens et l'autre uniquement national. Pour le réseau européen, la campagne d'observation de 1992 a mis en évidence une augmentation générale de la perte des feuillages (plus marquée chez les feuillus que chez les conifères) et une nette diminution des colorations anormales chez les résineux. Bien que cette appréciation demande à être nuancée selon les grandes régions écologiques et les essences, elle pourrait traduire les effets de la sécheresse observée en 1989, 1990 et

1991 (pour la moitié Est de la France) et durant le premier semestre de 1992. Par rapport à la crise des années 1982-1985, la situation présente affecte au moins autant les feuillus que les résineux.

Parmi les problèmes entomologiques marquants de l'année 1992, il faut signaler les attaques du bombyx disparate sur les feuillus et la persistance des ravages de la chenille processionnaire du pin et du typographe de l'épicéa – même si, dans ces deux cas, une régression s'amorce. Les problèmes pathologiques les plus importants auront été

Intensité d'exploitation forestière en Europe

Le caractère durable de la gestion de la ressource en bois peut être suivi en examinant le rapport entre la récolte (prélèvements effectifs, accidents, mortalité naturelle) et l'accroissement naturel. À l'exception du Portugal, l'ensemble des

pays de l'Union européenne ont un taux inférieur à 1, ce qui signifie que la transmission aux générations futures est assurée en termes de stocks. Ces résultats sont à relativiser. Ce niveau de durabilité des ressources n'est acquis que depuis

peu d'années dans certains pays. Il peut exister localement ou régionalement des phénomènes de surexploitation. Les inventaires qui permettent de suivre l'évolution des peuplements n'ont pas tous la même fiabilité.

La production forestière

l'armillaire, le fomes, l'oïdium blanc du chêne et les rouilles. De même aura-t-on noté des attaques de cylindrosporiose du merisier d'une intensité exceptionnelle.

2 LA DEMANDE EN PRODUITS FORESTIERS

Cette demande est multiple et son évolution influence les pratiques sylvicoles.

Trois utilisations principales

À l'heure actuelle la forêt est utilisée essentiellement pour son bois. Les autres usages économiques (cueillette, alimentation animale) restent mineurs ou régressent. Cent cinquante mille hectares de landes boisées et de bois ont encore une fonction agricole (enquête Teruti 1990). La

consommation de bois est évaluée en 1991 à 46,2 millions de m³ équivalent bois-rond. Elle se ventile en trois grands postes.

Premiers en volume, les bois d'œuvre : sciages, traverses, contreplaqués. Si l'on ajoute certains usages industriels (bois de mines, poteaux) on atteint une valeur de 22,5 millions de m³ en 1991. Le bois est utilisé ici pour sa « macro-structure » et ses propriétés mécaniques.

Le second poste est celui du bois d'industrie utilisé après trituration en papeterie ou pour la fabrication de panneaux (fibres et particules). En 1991, la consommation nationale apparente est de l'ordre de 21 millions de m³. Le bois est utilisé ici comme source de cellulose et pour sa « micro-structure ».

La dernière utilisation est celle du bois de feu. Elle s'élève à 2,6 millions de m³ en 1991. Ce chiffre est fortement sous-évalué puisqu'il n'appréhende pas l'auto-

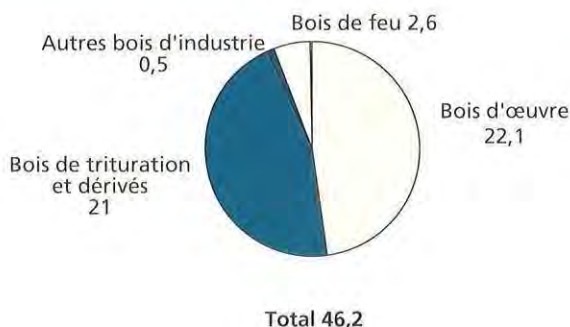
consommation. En 1991, le solde entre exportations et importations est déficitaire de 10 millions de m³ équivalent bois-rond.

Une demande plus importante en essences résineuses

La consommation annuelle de bois est avant tout résineuse : 23,9 millions de m³ en 1991, contre 13,1 millions de m³ de feuillus (et 9,1 millions de m³ de catégorie indéterminée). Elle est à l'inverse de la composition forestière française essentiellement feuillue.

Ce déséquilibre explique la structure de notre balance commerciale. Bien que dixième producteur mondial de bois et cinquième exportateur en volume, la France n'assure pas ses propres besoins sur plusieurs postes. Le solde commercial en sciages résineux est déficitaire en 1991 de près de 1,9 milliard de francs. La France a en effet importé 1,8 million de m³ de sciages en provenance d'Europe du Nord et de l'Est. Le taux de couverture en pâte à papier n'était en 1991 que de 54 %.

Cette situation a inspiré la politique forestière d'autosuffisance des dernières décennies. Le Fonds forestier national (FFN) a permis le boisement ou le reboisement de 2,13 millions d'hectares depuis 1947, dont l'essentiel en résineux. La part des feuillus a eu tendance à augmenter dans les actions du FFN, mais l'inflexion est récente et reste modérée : leur proportion était de 10 % dans les années 70, elle est de 25 % en 1991.



(1) En millions de m³ équivalent bois-rond.

Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SCEES), 1993.

La consommation apparente de bois en France en 1991⁽¹⁾

Pâtes et papiers : une croissance soutenue

La production des usines de pâtes a augmenté de 7,3 % en 1992, malgré un contexte international peu favorable. Celle des usines de papiers atteint 7,7 millions de tonnes, en croissance de 5 % par rapport à 1990. Aujourd'hui, chaque Français consomme en moyenne 159 kilogrammes de papier par an.

On note un infléchissement du recyclage. Le taux d'utilisation des vieux papiers dans la production globale des papiers et cartons se situe à 45,8 % en 1992 (*source Copacel*). Dans la décennie 80, ce taux n'avait cessé de croître pour atteindre 46,7 % en 1990. Le niveau français est en décalage par rapport à la majorité de ses partenaires européens, dont le taux d'utilisation est à la fois plus important et en croissance sur la période 1990-1992. La récupération de vieux papiers stagne. Rapportée à la consommation de papier et cartons, elle se stabilise à 34,4 % en 1992.

Le bois, un matériau parmi d'autres

Les exigences au niveau des produits finis n'ayant cessé de se spécifier et de s'élever, le bois – comme toutes les matières premières – se voit soumis à une très forte concurrence provenant d'autres matériaux (cas du plastique pour les emballages) ou de matériaux homologues :

divers végétaux autres que les arbres peuvent être utilisés comme source de cellulose ou de carbone. Cette concurrence s'établit enfin entre les différents produits dérivés du bois. Ainsi obtient-on aujourd'hui des panneaux de fibres ou de particules dont les qualités techniques équivalent, voire dépassent par leur régularité, celle du bois d'œuvre.

Cette évolution de la demande modifie la valeur relative de produits forestiers. À l'exception des bois de « haut de gamme », qui continueront à être valorisés en massif ou en plaqué de luxe, les produits forestiers courants auront tendance à être substituables les uns aux autres. Leurs prix pourraient s'aligner sur ceux des bois de trituration. Une telle évolution ne serait pas sans conséquence sur le choix des essences, les modes de traitement des peuplements forestiers et, en définitive, sur la richesse des milieux forestiers.

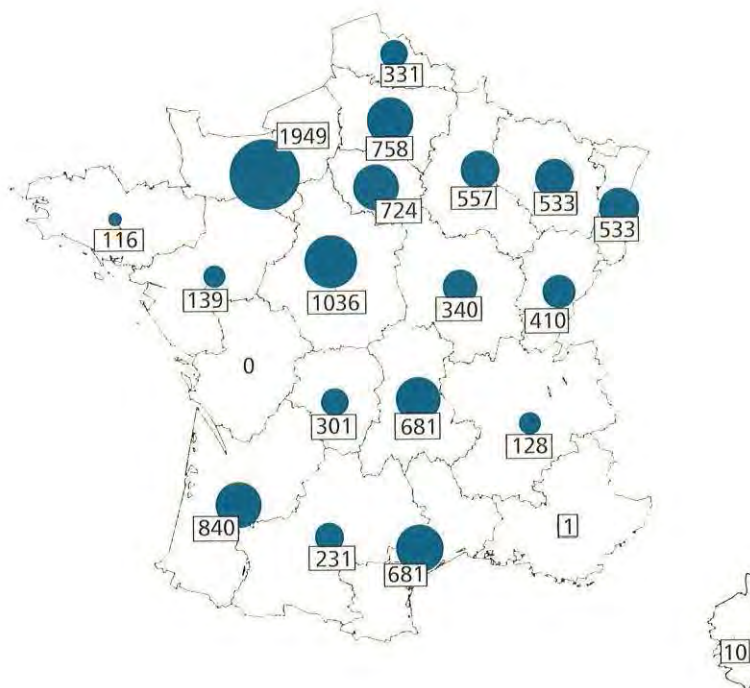
3 EFFETS DE LA GESTION FORESTIÈRE SUR LES MILIEUX

La forêt peut faire l'objet de trois usages différents : la production de bois, la protection (protection des espèces et des habitats, protection physique des milieux, conservation génétique) et les usages sociaux (activités de nature, comme la chasse, ou la ran-

donnée, dans un cadre paysager de qualité). La gestion forestière établit toujours une hiérarchie entre ces objectifs, penchant tantôt dans une direction, tantôt dans l'autre, sans s'y abandonner totalement. Les images types sont par exemple celle de la forêt des Landes (à objectif productif) ou celle de la forêt de Fontainebleau (à objectif d'accueil). Concurrence internationale, mesures d'accompagnement de la réforme de la politique agricole commune ou demande accrue en matière de protection et de détente peuvent induire à long terme une spécialisation plus marquée des espaces forestiers :

- forêts « haut de gamme » classiques, qui changeraient peu par rapport à l'état actuel ;
- forêts de production intensive, gérées selon des méthodes proches de l'agriculture ;
- forêts à objectif spécifique du type protection et loisir ;
- forêts ordinaires, où toute exploitation serait déficitaire.

La recherche d'une meilleure rentabilité forestière peut induire une forte artificialisation des milieux et une certaine banalisation des paysages. La manifestation de cette orientation productive passe souvent par la recherche d'essences à croissance rapide, l'homogénéisation des peuplements sur le plan de la composition et de la structure ou le recours éventuel à des pratiques sylvicoles plus intensives, comme l'utilisation des traitements phytocides dans les reboisements pour réduire la concu-



L'emploi des phytocides concerne 8,9 % des surfaces ayant fait l'objet d'un traitement contre la concurrence végétale et 0,3 % de la surface forestière totale. Seuls sont mentionnés ici les résultats pour la forêt publique.

(1) En hectares.

Source : Office national des forêts, 1991.

Superficies traitées aux phytocides dans les forêts soumises au régime forestier ⁽¹⁾

Les catalogues de stations forestières

Les catalogues de stations forestières ont été conçus à l'origine comme un outil pouvant guider les sylviculteurs dans le choix des essences et le mode de conduite sylvicole. Ces documents dressent l'inventaire de tous les terrains homogènes sur les plans physiques et biologiques (station forestière) présents dans chaque petite région naturelle, accompagné de leur description précise et des critères simples pour les reconnaître sur le terrain.

Les catalogues contiennent de nombreux renseignements utiles aujourd'hui pour :

- une gestion durable des espaces boisés (description des sols, de leur niveau d'évolution ou de dégradation, de leur humus, de leur fragilité au découvert ou à l'érosion) ;
- la connaissance de la biodiversité forestière (description floristique exhaustive notamment) ;
- la conservation des paysages (indication de la fréquence et de la répartition spatiale des

types de stations dans la région naturelle) ;

- la prévision de leurs changements dans le temps (évolution de la végétation à partir des formations ouvertes ou herbacées).

Plus des deux-tiers de la France sont concernés par un catalogue ou une typologie des stations, soit plus des trois-quarts des hectares boisés français.

Source : Institut pour le développement forestier.

rence d'espèces indésirables, ou celle des engrais.

Il reste que la mesure de l'artificialisation n'est pas aisée. De plus, les pratiques sylvicoles mentionnées ne sont pas toujours condamnables à

priori. Une intervention comme par exemple un enrésinement, qui s'avérera désastreuse pour la diversité biologique ou les habitats dans de multiples contextes stationnels, pourra être totalement neutre

dans certaines situations. Par ailleurs on connaît mal les impacts exacts de certaines pratiques courantes de gestion (date des travaux forestiers par exemple) alors que ceux-ci sont probablement importants.

Pour en savoir plus

SCEES, *Statistiques forestières, résultats 1991*, données chiffrées, Agreste 48, novembre 1993.

SCEES, *Graph. forêt bois 1992*, Séries, Agreste, octobre 1992.

GADANT (J.), *L'Atlas des forêts de France*, éditions J.-P. de Monza, 1991.

MONTGOLFIER (J. de), *Comment gérer la forêt méditerranéenne?*, Pour la science, n° 96, octobre 1985.

MONTGOLFIER (J. de), *Agriculture et environnement : offres et demandes*, Économie rurale, n° 208-209, mars-juin 1992.